



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat

Division des Examens et
Concours

Dossier suivi par
Cecilia SARTORI
Téléphone
04.95.50.34.06
Télécopie
04.95.51.47.75
E-mail

cecilia.sartori@ac-corse.fr

Monsieur le Recteur de la région académique de Corse,
recteur de l'académie de Corse, chancelier des
Universités

- Vu** les articles D222-4 à D222-10-1 du code de l'éducation
- Vu** l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public, relevant du ministre chargé de l'éducation, et aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires
- Vu** la note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 publiée au Bulletin Officiel n°30 du 25 juillet 2019

ARRETE COLLECTIF D'ADMISSION

Article 1 :

Est déclarée admise au titre de la session 2023 à l'examen de certification complémentaire Français Langue Seconde, la candidate dont le nom suit :

- BAUP Marie-Ange

Article 2 :

Est déclaré admis au titre de la session 2023 à l'examen de certification complémentaire Arts option Cinéma, le candidat dont le nom suit :

- VERDI Damien

Article 3 :

Est déclaré admis au titre de la session 2023 à l'examen de certification complémentaire en Langue étrangère dans une discipline non linguistique option espagnol, le candidat dont le nom suit :

- ALARCON Marco

Article 4 :

Est déclarée admise au titre de la session 2023 à l'examen de certification complémentaire en Langue étrangère dans une discipline non linguistique option italien, la candidate dont le nom suit :

- QUILICI Félicia

Fait à Ajaccio, le 20 Juin 2023

La Cheffe de la Division des
Examens et Concours

Josiane RAFFALLI

